

RAPPORT FINANCIER 2019



www.lafrenchtechtoulouse.com

L'INTRODUCTION DU TRÉSORIER

“ L'Association French Tech Toulouse a été constituée en juin 2019, avec un premier exercice fiscal courant jusqu'au 31 décembre 2019. Pour mémoire, la French Tech est une initiative impulsée en 2013 par le Ministère de l'Economie. Le dispositif sert, à l'échelle nationale, le développement des startups françaises, en France et à l'international. En 2019, 13 villes ont été labellisées “Capitale French Tech” – dont Toulouse. La création de l'Association est le pendant opérationnelle de la labellisation. Son objectif est d'accueillir, connecter et valoriser les startups technologiques de l'agglomération toulousaine.

A la création de l'Association, en plus de la nomination de Sandrine Jullien-Rouquié comme Présidente et de Karim Ben Dhia comme Secrétaire, Thibault de Bouville a été nommé Trésorier pour un mandat d'un an renouvelable à compter du 24 mai 2019. Il a aussi été décidé dans la foulée d'externaliser auprès du cabinet Sygnatures la comptabilité de l'Association ainsi que la gestion de la paie et des problématiques sociales.

Ce premier exercice est un exercice de création avec une montée en charge de l'activité après l'été, compte tenu de la mise en place des financements et de l'organisation opérationnelle.

Le premier acte de gestion significatif a été le recrutement sur le quatrième trimestre de notre délégué général, Alexis Janicot, qui a pris ses fonctions au cours du mois de novembre 2019. Dès son arrivée, Alexis Janicot a commencé avec les membres du board à figer une stratégie pour l'association ainsi qu'une feuille de route à court et moyen-terme.

Une des premières décisions a été d'organiser une manifestation début janvier 2020 afin de présenter l'Association et ses objectifs à la communauté Tech Toulousaine. Cet événement a été organisé notamment sur la fin de l'année 2019 et génère donc un impact financier sur l'exercice fiscal 2019.

Les comptes de ce premier exercice ont été réalisés par le Cabinet Sygnatures, avec le concours d'Alexis Janicot et de Thibault de Bouville.



Thibault De Bouville
Trésorier French Tech Toulouse
CFO de Delair

PRÉSENTATION DES COMPTES

“ Les produits d'exploitation sont constitués de la part 2019 d'une subvention de l'Etat (FNADT) pour 8K€ ainsi que la réalisation d'une prestation de services auprès de Toulouse Métropole , pour 15K€, afin de développer des supports de communication contribuant au rayonnement de Toulouse Métropole dans l'écosystème Tech.

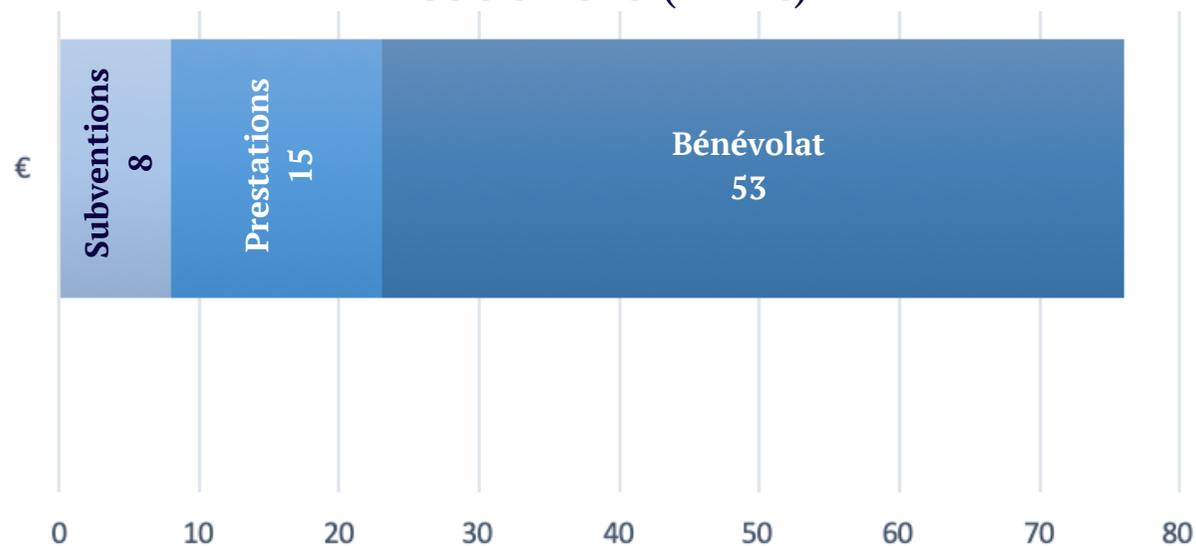
Les charges opérationnelles sont principalement constituées de frais externes liés au lancement de l'Association, notamment des publications et des prestations de communication, et des traitements et salaires.

En plus des produits d'exploitation mentionnés précédemment, le temps de bénévolat des membres du Conseil de l'Association constitue une ressource considérable et primordiale. Cette ressource s'exprime au travers de réunions internes, de visites et de temps passé auprès des affiliés et partenaires potentiels et de temps passés sur les différents projets portés par l'Association. La part de temps passé à titre bénévole par les membres du board a représenté un montant de 53K€.

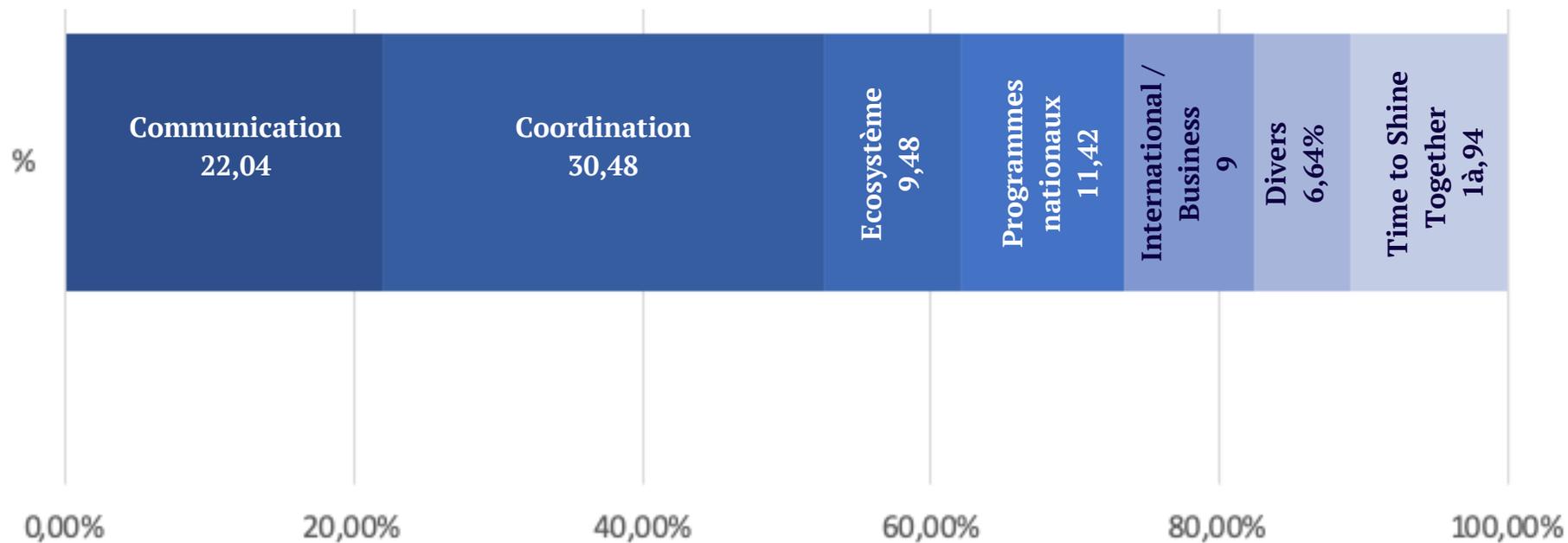
La Présidente et le Trésorier de l'Association suivent aussi de très près l'application de la règle Européenne des Minimis aux Capitales French Tech qui pourrait avoir pour conséquence de limiter leur capacité à obtenir des subventions, et donc à sérieusement limiter sa capacité d'action. Cette règle de minimis prévoit qu'une même entreprise ou une association ne peut recevoir que 200 000 € d'aides dites de minimis sur une période de 3 exercices fiscaux.

Ressources et emploi des ressources 2019

RESSOURCES (En K€)



EMPLOI DES RESSOURCES (en %)





Quai des savoirs, 39 allées Jules Guesde - 31400 Toulouse

Tel. 05.36.25. 21. 94

contact@lafrenchtechtoulouse.com

www.lafrenchtechtoulouse.com